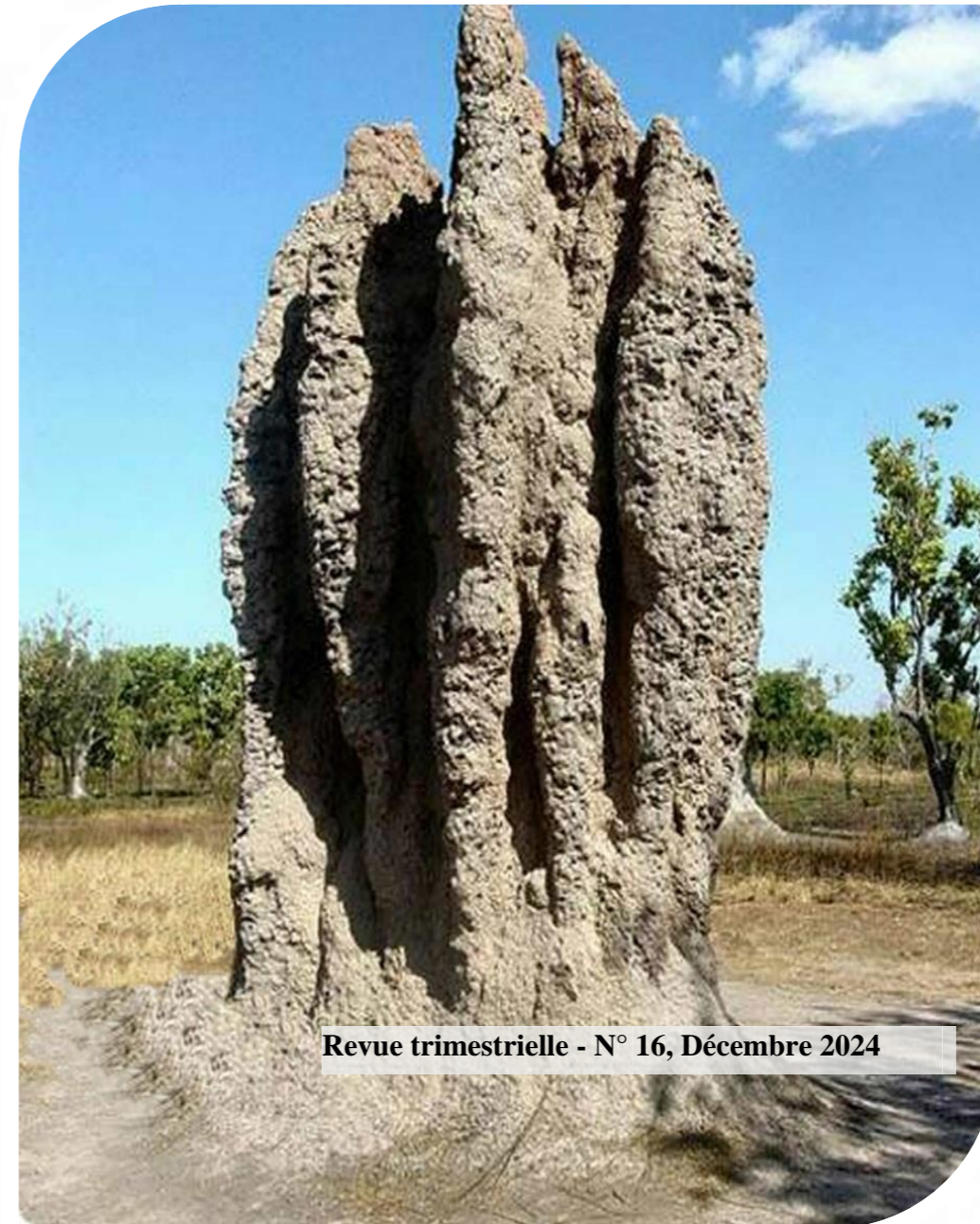


Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 16, Décembre 2024

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 16 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2024)

This certificate is awarded to

Dama Ninao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2024 = 5.302

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2024 = 5.302 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2024).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2024 = 5.302]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé.

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Wonouvo GNAGNON, Assistant, Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

-**Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir (2003), « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **FEMMES, SOCIÉTÉS ET DÉVELOPPEMENT DANS LA SAISON DE L'OMBRE DE LÉONORA MIANO**-----p. 8-26
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
Dr d'ALMEIDA Ayélé Fafavi, Université de Lomé (Togo)
2. **MULTIPLE VENTE DE TERRE ET OCCUPATION DE RESERVE ADMINISTRATIVE DANS LE GRAND LOME** ----- p. 27-48
AVOUGLA Komlan, Université de Lomé (Togo)
MIFERA Nazif, Université de Lomé (Togo)
3. **MANIFESTATIONS ET SYMBOLIQUES DE LA SOLIDARITE DANS LES ROMANS AFRICAINS FRANCOPHONES**----- p. 49-68
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
Dr TYR Kpatimbi, Université de Lomé (Togo)
4. **LA TRANSGRESSION DE L'ESPACE DANS LE PIÈGE À CONVICTION DE JEANNETTE AHONSOU**----- p. 69-84
OURO-KPASSOUA Nadiya, Université de Kara (Togo)
5. **L'ÉCRITURE PREEMPTIVE : SYNERGIE ENTRE LITTÉRATURE, CINEMA, PAIX ET COHESION SOCIALE** -----p. 85-103
Dr MAMAH Abou-Bakar, Rhodes Colleges, Memphis (USA)
6. **DE-INVISIBILIZING AFRICAN AMERICAN WOMEN IN THE MARCH ON WASHINGTON, D.C.** ----- p. 104-119
Dr BADJIOU Aouia, Université Joseph Ki-zerbo (Burkina-Faso)
Dr PODA Michel, Université Joseph Ki-zerbo (Burkina-Faso)
Pr AFAGLA Kodjo, Université de Lomé (Togo)
7. **BRIDGING REALITY WITH ARTISTIC REPRESENTATION IN POSTMODERNIST POETRY: ASHBERY'S SELF-PORTRAIT IN A CANVAS MIRROR** ----- p. 120-139
AVONO Komla M., Université Lomé (Togo)
AMEDOKPO Komi, Université de Lomé (Togo)

8. **ÉTUDE DU PARC HÔTELIER DANS LE PÔLE TOURISTIQUE DU NORD :
LE CAS DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS----- p. 140-159**
CISSÉ Abdoul Wahab, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Senegal)
9. **LE MARIAGE COUTUMIER CHEZ LES MALINKÉS DE CÔTE D'IVOIRE
: UNE CÉRÉMONIE DE THÉÂTRALITÉ ET D'ANIMATION
SOCIOCULTURELLE ----- p. 160-180**
FANNY Losseni, Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)
TANO Kouakou Pierre, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
10. **TRACABILITE DE L'ELLIPSE DANS L'ECONOMIE DE LA LANGUE
CHEZ LOUIS-FERDINAND CELINE----- p. 181-197**
KEI Joachim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
**EGNIFI Sadikou Christy Guy-Charles, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)**
11. **RHETORIQUE DE L'EXCES OU L'ART DE L'AVILISSEMENT DE
L'ADVERSAIRE DANS LE CHAMP POLITIQUE IVOIRIEN ----- p. 198-215**
GBOGBOU Abraham, École Normale Supérieure (ENS) (Côte d'Ivoire)
12. **COVID-19,FERMETURE DES FRONTIERES NIGERO-BENINOISES ET
INOBSERVANCE DES MESURES PAR LES FDS ET LES USAGERS----- p. 216-229**
OUSSEINI ISSA Ibrahim, Université Djibo Hamani de Tahoua (Niger)
OUSSEINI Aichatou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
13. **LA RESPONSABILITE DU CHEF DE L'ETAT, ETUDE A PARTIR DES CAS
CAMEROUNAIS ET TCHADIEN----- p. 230-250**
DERLEM DEOUNANG, Université de Sarh (Tchad)
14. **LA CERAMIQUE DE LA BUTTE ANTHROPIQUE N°1 DE YOULOU DANS
LE NORD-EST DE TCHERIBA (BURKINA FASO)----- p. 251-269**
BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO, (Burkina Faso)
TIEMTORE Rosine, Université Norbert ZONGO, (Burkina Faso)
15. **MIGRATION ET QUÊTE IDENTITAIRE CHEZ AYAYI TOGOATA
APEDO-AMAH (UN CONTINENT À LA MER !) ET EDEM AWUMEY (LES
PIEDS SALES) ----- p. 270-289**
Piyabalo NABEDE, Université de Lomé (Togo)

16. BELONG AS A SATIRE OF AFRICA'S LONG WAY TO DEMOCRACY AND DEVELOPMENT----- p. 290-310
AKONDO Nouhr-Dine Dyfaizi, Université de Lomé (Togo)
17. SURVOL DES CLASSES NOMINALES D'UN PARLER BANTU EN DANGER : LE MWESA D'IMBONG----- p. 311-324
MVE Pither Medjo, Université Omar Bongo (Gabon)
18. DJ ARAFAT, UN HEROS ROMANTIQUE DANS LA MUSIQUE URBAINE IVOIRIENNE ----- p. 325-342
KOUROUMA Kassoum, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
19. LA VIOLENCE ET LE SACRÉ AU CONGO-BRAZZAVILLE : CAS DU MOUVEMENT DU PASTEUR NTUMI. ----- p. 343-357
OKIEMBA, Rock Université Marien Ngouabi (Congo)
20. ENVIRONMENTAL MIGRATION IN DJEKE-DJEKE IN THE PROVINCE OF MOYEN-CHARI IN THE FAR SOUTH-EAST OF CHAD ----- p. 358-374
DJIMADOUM ALLARAMADJI Caleb, Université Sarh (Tchad)
MBAINDOH Beltolnan Evariste, Université Adam Barka d'Abeché (Tchad)
ASSINGAR Moui, Université Sarh (Tchad)
21. LA COMPOSITION NOMINALE EN SHIKPÍGBÈ, UNE VARIANTE DE L'AJAGBÈ ----- p. 375-392
YELOU Dovi, Université de Lomé (Togo)
FOLLY Martial, Université-d'Abomey-Calavi (Benin)
22. LA PROBLEMATIQUE DE GARDE D'ENFANTS ET LA PERFORMANCE ACADEMIQUE DES FILLES MERES DANS LES UNIVERSITES AU TCHAD----- p. 393-418
SEURGONDA PATEDJORE SOUDY Jonas, Université de N'Djaména, Tchad.
FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel, Université de N'Djaména.
23. DU TRAVESTISSEMENT À LA TRANSIDENTITÉ DANS L'ENFANT DE SABLE DE TAHAR BEN JELLOUN ET LA FÊTE DES MASQUES DE SAMI TCHAK ----- p. 419-432
NDOMBI LOUMBANGOYE Ornella Pacelly, Université Omar Bongo (Gabon)

- 24. THE VALUE OF LOCAL LANGUAGES IN FRENCH-SPEAKING AFRICA:
THE CASE OF GABON----- p. 433-449**
NZANG BIE Yolande, Université Omar Bongo (Gabon)
- 25. DEFICIT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE SCIENCES DE QUALITE :
CAS DE DISTRICTS DANS LE DEPARTEMENT DES PLATEAUX
(République du Congo) ----- p. 450-469**
EBAMA Nicole Yolande, Université Denis SASSOU N’GUESSO (Congo)
- 26. LES INDICES GRAMMATICaux, ÉLÉMENTS DE STRUCTURATION DU
DISCOURS IMPLICITE ----- p. 470-484**
Dr/MC. CAMARA Mohamed, Université Alassane OUATTARA,
(Côte d’Ivoire)
- 27. DU DIRE DE L’ALLIANCE ET DE LA PARENTÉ À PLAISANTERIE AU
BURKINA FASO : CONSTRUCTIONS FORMELLES, SENS ET PORTÉE
DES EXPRESSIONS LUDIQUES EN FRANÇAIS ----- p. 485-508**
OUÉDRAOGO Adama, Université Norbert ZONGO, (Burkina Faso)

LA COMPOSITION NOMINALE EN SHIKPÍGBÈ, UNE VARIANTE DE L'AJAGBÈ

Dovi YELOU

Université de Lomé

Tél : (00228) 90 24 85 63

yelouguillaume@gmail.com

&

Martial FOLLY

Université-d'Abomey-Calavi

follymar05@yahoo.fr

Résumé : Cet article se propose d'analyser la relation de détermination en shikpígè, une variante de l'ajagbè, afin de ressortir l'importance et le caractère productif de la composition nominale, son impact sur la formation de nouveaux mots dans le processus global de la relation de complémentation. S'appuyant sur l'existant et quelques données recueillies sur le terrain, il a été, tout d'abord, passé en revue la définition du nom et précisé le réseau de morphèmes dans lequel il fonctionne. Nous avons ensuite déterminé les rapports que les procédés de formation des mots que sont la dérivation et composition entretiennent entre eux. Il se révèle, après les analyses, que la composition nominale concourt énormément au processus de formation des mots dans le shikpígè.

Mots clés : **composition, nominal, shikpígè, relation, complémentation**

Abstract: The purpose of this article is to analyze the determination relation in Shikpígè, a variant of Ajagbè, and to highlight the importance and productive nature of nominal compounding, and its impact on the formation of new words in the overall process of the complementation relation. Basing on existing data and a few field studies, we first reviewed the definition of noun and the network of morphemes in which it operates, and then identified possible relationships between the word-formation processes of compounding. The analyses revealed that nominal compounding contributes mostly to the word-formation process in Shikpígè.

Key words: **compounding, nominal, Shikpígè, relation, complementation**

Introduction

Le parler shikpí est une variante de l'ajagbè, langue appartenant au sous-groupe –gbè du groupe kwa de la grande famille Niger-Congo selon le classement effectué par Greenberg (1963). Les locuteurs de l'ajagbe sont localisés dans les communes de Dogbo, précisément dans les arrondissements de Hõnton, de Jakotomɛ, de Shikpí, et de Lalo, particulièrement dans les villages de Kucimè et de Lokògbà (Kakanou, 2020). Au Togo, le shikpigbè est parlé dans la préfecture de Yoto, notamment dans les villages de Tometi-condji, Afidegnon, Adegou, Sindome, Tokpli, Gboto, et autres, tout au long du fleuve Mono. Il partage avec les autres parlers de la langue (le hwegbe, le tadogbe, le tala, le dogbogbe) un fonds lexical commun, des structures morphosyntaxiques identiques, des correspondances phonétiques qui autorisent un rapprochement typologique et génétique. Ses locuteurs s'appellent eux-mêmes les "Shikpi", et "Shikpiwó" par les autres communautés dialectiques. Et c'est cette variante de l'ajagbe qui fera l'objet de la présente étude.

Le sujet pose le problème de la structure du nominal en shikpígè, une variante de l'ajagbè. La question se pose de savoir quelle est l'importance de la composition nominale et son impact sur le système nominal en shikpigbe. Une étude de ce genre s'avère donc nécessaire pour permettre de répondre à la question suivante : qu'est-ce qui caractérise le nominal du shikpígè aux plans structurel et fonctionnel ? Comment fonctionne le nom en relation de complémentation avec un autre nom ? La composition nominale et la relation de complémentation constituent-elles un même procédé ?

Dans le cadre du présent travail, l'hypothèse fondamentale est que le nominal du shikpígè admet une structure et une fonction qu'il faudra décrire et analyser. Une autre hypothèse, secondaire, est que la composition nominale en shikpígè admet la combinaison de deux lexèmes et plus.

Pour pouvoir répondre aux questions posées, il sera question dans cet article de procéder à une définition du nom tout en rappelant dans quel réseau

de morphèmes il fonctionne, et montrer au besoin, son caractère plurifonctionnel ; de poser la problématique de la relation de détermination en shikpígè pour souligner en dernier ressort l'importance et le caractère productif de la composition nominale, son impact sur la formation de nouveaux mots dans le processus global de la relation de complémentation; définir les éventuels rapports entre les procédés de formation des mots que sont la dérivation et la composition. Notre analyse sur la composition nominale consistera à présenter comment deux ou plusieurs lexèmes combinent pour aboutir à la formation de noms composés.

1. Cadres théorique et méthodologique

1.1. Cadre théorique

Pour bien mener nos réflexions dans le cadre du présent travail, nous avons exploité quelques bases théoriques en linguistique notamment le *plan de description systématique des langues négro-africaines* (Houis : 1977) qui fonde les caractéristiques d'une description linguistique sur l'exhaustivité, la cohérence et la simplicité. L'auteur a estimé, par ailleurs, que la description d'une langue procède selon trois paliers, à savoir le palier de la morphosyntaxe, le palier de la lexicologie et le palier de la sémio-syntaxe.

1.2. Cadre méthodologique

Pour mener à bien cette recherche sur la composition nominale en shikpígè nous avons eu besoin de données recueillies sur le terrain. Et deux méthodes de collecte de données nous ont permis de constituer le corpus dont nous avons besoin. La première méthode a consisté à consulter sur le terrain, des documents qui portent sur le shikpígè. Ces documents réalisés par des chercheurs, locuteurs ou non du shikpígè, soit dans le cadre de leurs travaux de thèses, soit dans le cadre d'autres activités de recherche, nous ont permis de réaliser la présente étude. La deuxième méthode a consisté à écouter et enregistrer des locuteurs natifs de cette variante de l'ajagbè dans leurs

interventions dans des débats sur des plateformes de WhatsApp puis à transcrire ces enregistrements afin de tirer des énoncés pouvant nous être utiles dans cette étude. Ces enregistrements ont été faits dans groupes rassemblant des locuteurs de différents horizons à savoir, Lomé, Cotonou, Azové, Tabligbo, Tométy Condji. Ces enregistrements ont été ensuite transcrits à l'aide de l'Alphabet Phonétique Africaine puis utilisés pour les analyses dans le travail.

2. Le nom

Selon Yelou (2017 : 207), dans le système nominal, le nom représente l'élément central par rapport auquel se définissent les autres catégories.

L'étude de la structure du nom nous a permis de nous rendre compte que celui-ci est composé d'une base et d'un nominant, qui est une affixe qui permet de transformer la base lexématique en nom ; autrement dit, le nominant est un morphème marqueur grâce auquel on peut identifier le constituant nominal et le classer dans la catégorie des noms. La base ici désigne la composante lexicale d'un constituant syntaxique. Selon Creissels (1979 :119), « elle peut être caractérisée comme l'unité lexico- sémantique, c'est- à- dire l'unité qui fait le lien entre l'inventaire des désignations que fournit la langue et la construction des énoncés, l'unité lexicale apte à s'associer directement à un morphème marqueur pour fournir un constituant syntaxique apte à assumer un des termes d'un schème d'énoncé ».

Trois types de bases ont été inventoriés ; une base peut être simple, dérivée ou composée. La base est dite simple lorsqu'elle ne comporte qu'un lexème ; elle est dérivée lorsqu'elle comporte un lexème et au moins un dérivatif, tandis qu'une base composée comporte au moins deux lexèmes et d'éventuels dérivatifs. Dans le shikpígbe, variante de l'ajagbè faisant l'objet de cette étude, le nom est ainsi constitué :

Nom = Base (Dérivatif thématique + Lexème) + Nominant

Où la Base = Dérivatif thématique + Lexème

En aja, une grande partie des bases nominales sont des dissyllabes ayant la voyelle “è-” ou “à-” à l’initiale. Ces voyelles constituent des dérivatifs thématiques. Selon Tchitchi (1984 :197), la caractéristique essentielle de ces deux dérivatifs est qu’ils ne sont affectés d’aucun trait oppositionnel ; autrement dit, /à-/ ou /è-/ ne peut s’opposer à leur absence au double plan paradigmatique et tactique ; en ce qui concerne l’ajá, la présence du dérivatif thématique confère à la base lexématique marquée une valeur nominale. Le nom qui en résulte est dissyllabique VCV.

La base nominale encore appelée thème est formée d’un lexème conjoint et d’un préfixe vocalique appelé “dérivatif thématique”.

Selon Kogon (2000 :63), “ la voyelle “à-” ou “è-” qui au plan synchronique a apparemment une référence sémantique vide permet d’identifier une catégorie grammaticale comme thème”.

Exemple :

/nù/ “ boire”-----> ènù “ bouche”

/kú / “ mourir”----- èkú “ mort, le fait de mourir”

/té/ “piquer” ----- èté “ dard”

/nɔ̃/ “ téter, sucer”----- ànɔ̃ “ sein”

/srà/ “ purger” ----- àsrà “purge”

Pour les dérivés ci- dessus, nous voyons qu’il y a un lien sémantique entre les formes de la colonne de la gauche (des verbes), et celles de la droite, le thème ou nom. On peut tenter d’expliquer la correspondance existant entre les deux formes.

Mais, il existe en ajagbè, selon Yelou (2017 :123) certains noms de structure vcv qui n’ont aucun lien sémantique avec certaines bases verbales desquelles ils sembleraient à première vue provenir ou vice versa. L’auteur appuie cette thèse par des exemples que voici :

/lon/	“aimer”	-----	*èlon ou àlon	“sommeil”
/gbɔn/	“ respirer”	-----	*ègbɔn ou *àgbɔn	
/só/	“quitter”	-----	èsó “piquet”	ou *àsó
/gbã/	“casser”	-----	ègbã “trente”	ou àgbã “ assiette”
*/hà/		-----	“èhà “ chant”	ou àhà “boisson”

Les bases précédées d'un “*” ne sont pas utilisées dans la langue. Quant au nominant, nous disons qu'il est pour le nom, ce qu'est le verbe pour le verbe. Il constitue, dans ce cas, un affixe (suffixe précisément) dont le rôle est d'opérer la transformation de la base lexématique en nom. Pour mieux analyser les différents processus de transformation du nom, nous estimons qu'il est important de passer en revue la relation de détermination et la relation de complémentation en shikpígbe afin de mieux comprendre ce que c'est que la composition nominale en shikpígbe.

2.1. La relation de détermination

La lexicologie des nominaux nous permet de dire que le nominal peut être simple ou complexe ; il est simple lorsqu'il est composé d'un seul lexème ; il est complexe lorsqu'il est formé de syntagmes de constituants.

La détermination selon Houis (1977), est un processus sémantique visant à constituer du sens par un rapport de signes à un support préalable”.

Dans le syntagme de détermination, l'un des constituants est le déterminé et l'autre, le déterminant. Selon Bole-Richard (1983 : 229), le déterminant peut être un nom dans le syntagme complétif, un adjectif dans le syntagme qualificatif, ou même toute une proposition dans le syntagme relatif.

C'est au plan de la complexification des lexèmes nominaux qu'intervient le procédé morphologique que nous appelons relation de détermination ; ainsi, l'association de deux constituants dont l'un détermine l'autre forme un syntagme de détermination appelé syntagme hétérofonctionnel (Folly, 2016) par opposition au syntagme homofonctionnel qui apparaît lorsque les « *constituants sont dans des relations syntaxiques identiques avec le verbe ou avec le nexus* » (Houis, 1974).

La relation de détermination, selon les langues, peut s'opérer sur deux axes à savoir, la relation de complémentation et la relation de qualification. Pour notre part, il apparaît superflu de parler de relation de qualification en shikpígè ; il n'est pas exact de parler d'adjectif dans cette langue, car, lorsqu'on a par exemple :

àgbètónywí
/personne/bonne/
"juste"

àmèvwín
/individu/mauvais/
"méchant"

enywí et *èvwín* n'apparaissent pas comme des constituants assumant une fonction d'adjectifs qualificatifs en shikpígè ; ils sont tout simplement des constituants nominaux (le bien/le mal) qui entrent dans une relation de complémentation à valeur « qualificante » avec *àgbètó* 'personne' et *àmè* 'individu'.

2.2. La relation de complémentation

Il s'agit ici du syntagme complétif où le shikpígè offre deux possibilités d'association ou deux séries de séquences. On note deux termes associés, à séquence immédiate, dans l'ordre NA – NE ; lorsque l'ordre est NE – NA, on remarque l'apparition d'un médiatème, suffixé au nominal complétant (NA). Ce médiatème est le pronom appropriatif -tò (de/pour), suffixé à NA, mais qui se trouve dans un rapport syntagmatique avec le Nominal Complété (NE). On parle dans ce cas de séquence à trois termes (Tchitchi, 1984, 285). Voici quelques exemples en guise d'illustration :

a. NA – NE
Mawuxwé
/Dieu maison/
"la maison de Dieu"

Esi wémá
/Esi/cahier/
"le cahier de Esi"

Kweshi hún
/Kweshi/voiture/
"la voiture de kweshi"

Yao t̀
/Yao/tête/
“*la tête de Yao*”

b. NE – NA .t̀
Axwé mawu t̀
/maison Dieu/ de/
“*la maison de Dieu*”

Kofi Yao t̀
/Kofi/Yao/celui de/
“*Kofi (fils) de Yao*”

Esi Xwénou t̀
/Esi/Xwénou/celle de/
“*Esi (fille) de Xwénou*”

Bessan míwó t̀
/Bessan/votre/celui de/
“*Votre Bessan*”

Il s’agit ici, comme le souligne Tchitchi (1984 : 286), du syntagme complétif à trois terme où le pronom appropriatif /-t̀/, troisième terme de la séquence de constituants est en relation syntagmatique avec le complété selon le schéma (b)

En shikpigbè tout comme dans d’autres variantes de l’ajagbè telle que le hwegbè, l’emploi de la séquence NE- NA - t̀ dans les énoncés semble choquer à première vue. Lorsque nous disons par exemple :

*éhú kofi t̀

Mais lorsque le complété est un nom propre, l’énoncé se comprend facilement

Exemples :

Kofi Yao t̀
/Kofi/Yao/celui de/
“*Kofi (fils) de Yao*”

Esi Xwénou t̀
/Esi/Xwénou/celle de/
“*Esi (fille) de Xwénou*”

Besan míwó tó
/Besan/votre/celui de/
“Votre Besan”

Mais lors des cérémonies de libation ou d’invocation des dieux, il y a cette expression qui s’emploie sans nom propre et qui se comprend sans que le locuteur n’en soit choqué :

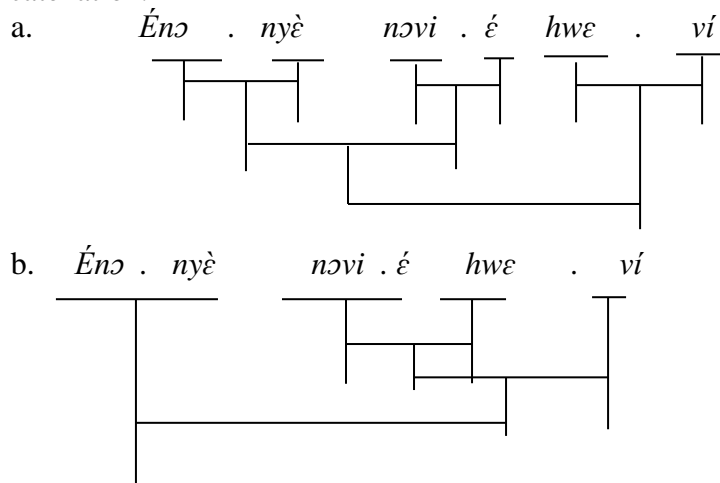
àhà mìwò tó kè
/boisson/vous/celle de/voici/
“voici votre boisson”

Ces relations peuvent s’établir jusqu’à la limite de la saturation ; c’est dire donc qu’on peut retrouver en shikpígbe une suite de syntagmes enchaînés les uns aux autres. Cet enchaînement de suite de syntagmes est dénommé concaténation syntagmatique comme on peut le retrouver dans les exemples qui suivent :

Énɔ.nyè nɔvié hwɛ.ví cí ègbéjǐ
/mère/de moi/frère/petit/enfant/rester/étranger/

“Le jeune frère de ma mère est resté à l’étranger.”

Les schémas ci-dessous, tirés de l’exemple, montrent le fonctionnement de cette concaténation.



Dans ces deux schémas, les fonctions de complétant sont assumées par *-nyè*, è (pronom) et *-ví*, d’une part, et par *nɔvi.è*, *nɔvi.ɛ hwɛ.ví* par rapport à *énɔ.nyè*, de l’autre.

Une fois les relations de détermination et de complémentation analysées, nous estimons qu’il devient propice de présenter ce que c’est que la composition nominale

en shikpígbe afin de lever toute équivoque entre l'utilisation des différentes expressions. Ainsi nous répondrons aux questions suivantes à travers notre analyse sur la composition : dans quelle circonstance les exemples ci-dessus permettent-ils de parler de composition nominale ? Peut-on en dégager des critères définitoires dans le parler shikpí, une variante de l'ajagbè?

3. La composition nominale

D'après Tchitchi (1984 :315), “ nous entendons par composition nominale, la combinaison de deux ou plusieurs constituants nominaux ou verbaux dont le résultat aboutit soit à la formation des noms composés, soit à la relation de complémentation ou de qualification”.

Ainsi, nous disons qu'on parle de composition nominale lorsque deux ou plus de deux lexèmes nominaux, dans quelques cas des lexèmes nominaux et verbaux, se combinent entre eux pour former une unité douée de sens, mais insécable au plan syntaxique. Cependant, il apparaît souvent assez difficile d'établir le seuil entre le nom composé et le syntagme complétif ; on peut alors poser l'équation suivante pour donner une idée du nom composé :

$$\text{Nom composé} - n \text{ lexèmes}$$

n étant égal ou supérieur à deux, jusqu'à saturation ; c'est ainsi que se présente la morphologie du nom composé en shikpígbe.

Ex.

(è)xèví

èxe + èvi

/volaille/enfant/

“oiseau”

(è)nyisú

ènyi + àsú

/abeille/mâle/

“eau de ruissellement”

(è)gàci

ègà + èci

/fer/écuelle/

“cuillère”

(è)núkplò
 ènú + kplò
 /chose/balayer/
 “ordure”

(à)fòkpá
 àfò + àkpá
 /pied/écorce/
 “chaussures”

(è)gbéhà
 ègbé + èhà
 /brousse/cochon/
 “sanglier”

(è)xèvínyitò
 èxe + èvi + nyì + ètò
 /volaille/enfant/élever/propriétaire/
 “aviculteur”

Au vu de ces exemples, on constate que le nom composé peut se différencier du syntagme complétif, en ce sens que l’unité lexicale résultant de la composition se comporte comme un tout indissociable, non sécable. Voilà pourquoi il paraît utile de dégager et d’expliquer les critères définitoires de la composition nominale à savoir, la compacité morphologique, l’unité de sens ou critère sémantique, le schème tonal.

3.1. La compacité morphologique

Comme le dit Tchitchi (1984 : 316), « la compacité morphologique se caractérise par le fait que le nom composé forme un seul paradigme d’association aux lexèmes de la langue, lesquels lexèmes entretiennent entre eux un rapport virtuel de substituabilité ».

Ex.

ègà “fer” + ècí “écuelle” -----> gàcí
 “cuillère”

èzò “feu” + xò “taper” -----> zòxù “savane”

dòdù “trou” + étò “cours d’eau, rivière” -----> dòtò “puits”

ènú “ chose” + kplɔ “balayer” -----> núkplɔ “ ordure”

àfɔ “pied” + àkpà “écorce” -----> fɔkpá

“chaussures

ègbé “ brousse” + èhà “cochon” -----> gbéhà “sanglier”

Et comme le dit Yelou (2017 : 250), « ces noms ainsi composés n’admettent aucun autre élément en l’occurrence le déterminant ou le nominant pouvant les séparer ».

C’est ainsi que nous ne saurions avoir (Yelou 2017 : 250) :

ègà.lɔ cí mais gáci.lɔ “ la cuillère en question”

dò.ɕɛ tɔ mais dòtɔ.ɕɛ “ ce puits”

àfɔ. ci kpá ò mais fɔkpá.ci ò “ quelle chaussure ?”

Et lorsque nous considérons les exemples qui suivent, nous remarquons que beaucoup de bases composées se présentent sous la forme d’un syntagme complétif à séquence immédiate. Toutefois une différenciation peut intervenir ; on peut écarter de la catégorie du nom composé tout lexème nominal assumant les fonctions de nominal déterminant (NA) ou de nominal déterminé (NE) et pouvant jouir d’un statut autonome, surtout lorsqu’il peut être marqué par un nominant.

dòtódó

/infirmier/travail/

“travail d’infirmier”

dòtólódó

/infirmier/en quest./travail/

“le travail de l’infirmier”

Le critère de la compacité morphologique permet d’induire que quelquefois, le nom peut se différencier du syntagme complétif.

3.2. Le critère sémantique

Selon Kantchoa (2005 : 279),

le contenu sémantique des noms composés peut parfois être déduit de

la relation existant entre les termes du composé. Des noms composés de ce type sont dits explicites. Mais il existe de nombreux composés dont le sens ne résulte pas forcément de la somme des éléments qui les composent. Le sens de ces mots n'apparaît pas à première vue. L'ensemble formé constitue une unité sémantique nouvelle. De tels composés sont dits implicites.

D'après Yelou (2017 : 253), « s'agissant donc des noms composés explicites, la composition nous permet ainsi de saisir le sens des noms à partir des différents lexèmes qui les composent ».

Exemples : èdú + èto ----->

dòto

trou

cours d'eau

‘ ‘ puits’’

àfò

+

àkpà -----

>fòkpà

piéd

écorce

‘ ‘ chaussure’’

Un regard attentif nous permet de constater que le sens du nom composé obtenu peut être déduit à partir des différents éléments entrant dans la composition. C'est pour cette raison qu'ils sont appelés des noms composés explicites.

Selon Yelou (2017 : 253), « contrairement à ceux-ci, le sens des noms composés implicites n'est toujours pas obtenu à partir des différentes composantes ». Ainsi donc, on ne penserait pas forcément aux composants lorsqu'on dit :

èdò + èjù-----> èdòjù

maladie rouge

‘ ‘ lèpre’’

èkpè + èyì -----> èkpèyì

toux blanc

‘ ‘tuberculose’’

àfi + àzò` -----> àfizo´

cendre fumée "poussière"
 ènyi + àsú -----> ènyisú
 abeille mâle "eau de ruissellement"
 ègà + àsú -----> ègàsú
 fer mâle "gong"

Le constat fait ici est que le lexème final ne tire pas sa valeur sémantique à partir de la somme des valeurs des unités associées ; le lexème nominal obtenu à partir de la combinaison n'est plus sécable au plan de la signification. On aboutit donc à une nouvelle unité de signification n'ayant plus aucun rapport avec les lexèmes initiaux ; ainsi, en accord avec E. Benveniste, on dira que les « termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle avec un signifié unique et constant »

3.3. Le critère tonal

D'après Tchitchi (1984 : 319), « les différentes combinaisons qui ont abouti à la formation des noms ou des noms composés ont produit un certain nombre de changements au plan des schèmes tonals, d'où le trait de compacité tonale qui affecte certains constituants ».

Pourrait-on, à partir du schème tonal, établir une distinction entre le nom composé et le syntagme complétif ? On verra à travers quelques exemples dans quelle mesure la compacité tonale peut servir de base à l'identification du nom composé. Ces faits peuvent être examinés à travers trois cas à savoir, le cas où les deux lexèmes sont homotones, le cas où l'un des lexèmes est à ton bas et le cas où l'un des lexèmes est à ton haut.

a. Cas de lexèmes homotones : B + B → B + B
 Lorsque les deux lexèmes qui s'associent sont à ton bas, le constituant nominal final obtenu est également à tons bas.

B + B -----
 > B + B
 Ex. : èhlò + èkàn -----> èhlòkàn " trachée

artère”

/gorge/+/corde/

ègà+ èhòn -----> ègàhòn “porte”

/fer/+porte/

ègà + àgbò -----> ègàgbò “portail en fer”

/fer/ + /portail/

b. Lorsque l’un des deux lexèmes est à ton haut, nous avons :

B + H -----> B + H

Ex. : èzò + àcí -----> èzòcí “tison”

/feu/ + /arbre/

èzò àkán-----> èzòkán “charbon ardent”

/feu/ + /charbon/

ègà + àcí -----> ègàcí “cuillère”

/fer/bois/

c. Cas où le premier lexème est à ton haut et le second à ton bas :

H + B -----> B + H

Ex. èdé + èkpù -----> èdèkpù “stipe”

/palmier/ + /morceau/

àfí + àzò ———> àfíàzò “poussière”

/cendre/fumée/

d. Dans certains cas, les deux lexèmes peuvent être à tons hauts. Nous aurons donc :

H + H -----> B + H

Ex.

èfyó + àxwé ———> èfyó`xwé “palais royal”

/roi/maison/

ècú + èkpé -----> ècùkpé “balle”

/fusil/+caillou/

èsó’ + èví -----> èsó`ví “poulain”

/cheval/ + /petit/

Après analyse, nous remarquons que le critère tonal n'apparaît pas comme un trait oppositionnel entre nom composé et syntagme complétif. En conclusion, on peut affirmer que la compacité morphologique (dans une certaine mesure) et le critère sémantique sont caractéristiques du nom composé ; on peut donc dire qu'en shikpígè, le nom composé est un constituant non sécable, caractérisé par le figement et le tassement sémantique.

La composition nominale s'obtient aussi en shikpígè à partir de la combinaison de trois lexèmes, comme nous l'avons dans les exemples à suivre :

èdòwànu "outil de travail" = èdò "travail" + wà "faire" + ènù "chose"

èmoxénù "obstacle" = èmò "route" + xèxé "action de barrer" + nù "chose"

wéxí "parapluie" = éwé "soleil" + xé "protéger, barrer" + i "pronom personnel objet"

4. La composition et dérivation par reduplication

La dérivation est le processus de formation ou de transformation des unités lexicales. La dérivation, selon Afeli (1990 : 7) "est un procédé morphologique utilisé pour former de nouveaux mots. Le mot dérivé qui en résulte est nécessairement formé d'une base (lexème ou radical) et d'un ou plus d'un morphème dérivatif." Mais la différence entre la composition et la dérivation est que la dernière, c'est-à-dire la dérivation, fait intervenir un nouvel élément : un morphème majeur s'associe à la base pour constituer l'unité lexicale dérivée, pouvant intégrer une catégorie grammaticale. Les principes de dérivation relèvent de trois niveaux selon Tchitchi (1984 : 196) :

- une dérivation nominale par gémiation (reduplication du lexème verbal monosyllabique), à valence LV, valeur très générale de nom d'action ;
Ex. : /sà/ "vendre" → sàsà "action de vendre"
- une dérivation nominale thématique, à valence LN, sous forme d'un préfixe à signifiant vocalique,
- une dérivation à suffixe, peu différenciée.

Nous estimons que la logique du sens est à la base de la différenciation composition/dérivation ; la composition sémantique caractérise le nom composé, le mot dérivé tire sa résultante de la base en association avec le morphème majeur.

Conclusion

La composition nominale est productive en shikpígè dans la mesure où le processus permet un accroissement considérable des lexèmes nominaux de la langue. Il est difficile d'établir un seuil entre relation de complémentation et composition nominale. Mais le critère morphologique (figement du nom composé) et le critère sémantique (tassement sémantique) et le critère tonal peuvent aider à marquer la différence entre nom composé et un nom résultant d'une relation de complémentation.

Alors que la compacité morphologique se caractérise par le fait que le nom composé forme un seul paradigme d'association aux lexèmes de la langue qui entretiennent entre eux un rapport virtuel de substituabilité, le critère sémantique nous permet de constater le nom composé obtenu peut tirer sa valeur sémantique à partir du sens des éléments en présence ou nom. Quant au critère de la compacité tonale il nous a servi de base dans l'identification du nom composé. Ces faits ont été examinés à travers trois cas à savoir, le cas où les deux lexèmes sont homotones, le cas où l'un des lexèmes est à ton bas et le cas où l'un des lexèmes est à ton haut.

La dérivation par réduplication se différencie de la composition parce qu'elle constitue tout processus de transformation du mot où la base lexématique est associée à un morphème dans la majorité des cas.

En définitive, la composition nominale, la relation de complémentation et la dérivation par réduplication nominale ou verbale concourent toutes au processus de formation des mots dans le shikpígè. La composition nominale et la dérivation par réduplication ont un caractère beaucoup plus productif que la relation de complémentation. La composition nominale offre aux locuteurs du shikpígè la possibilité de former des unités linguistiques significatives à partir des critères compacité sémantique et morphologique.

Références bibliographiques

BOLE-RICHARD, Remy (1983), *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe: le gen-mina du Sud-Togo et Sud-Bénin*, Paris, Harmattan, 350 p.

CAPO B. Hounkpati Christophe (1980), *Un regroupement des parlers Gbe*, *Africana Marburgensia*, 13, 1 3-23 ;

Comité International de Suivi de l'orthographe de la Langue Ajá, Editor 2010, *Guide de l'Orthographe de l'ájágbè*, 1ère Edition, Cotonou, Bénin, 32 Pages.

CREISSELS Denis (1979), *Unité et catégorie grammaticales, réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions*, Université de Grenoble ;

FOLLY Martial (2016), *Morphosyntaxe comparée de l'ájágbè et du fongbè*, Thèse de doctorat de l'Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi, 321p ;

GBETO Flavien (1985), « Le syntagme nominal déterminatif simple dans deux langues du groupe Kwa : le maxi-gbè et le eɖe Idààcà », *Langage et Devenir n°1*, Cotonou, Bulletin du CENALA, RPB, pp 18-27 ;

HOUIS Maurice (1977), *Plan de description systématique des langues africaines*, in *Afrique et Langage n° 13*, 1^{er} semestre, Paris, pp 5-65 ;

KAKANOU Kodjo Leon (2020), *Données dialectologiques et dialectométriques de l'ájágbè*, Langue Kwa du Sud-Bénin et du Sud-Togo, Thèse de Doctorat en cotutelle internationale entre l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et l'Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso), Abomey-Calavi,

TCHITCHI Yaovi Toussaint (1984), *Systématique de l'ájágbè*, Thèse pour le Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, Paris, 441 p ;

TCHITCHI Yaovi Toussaint (1987), *Typologie de l'énoncé nominal dans quatre parlers –gbè*, *Cahiers d'études linguistiques*, N°2, pp 45-83.

TROUBETZKOY Nikolai Sergejevich (1996), « Le rapport entre le déterminé, le déterminant et le défini », in Hamp et al., pp. 133-138.

YELOU Dovi (2017), *Systématique comparée de deux langues gbè : l'ájágbè et l'éwegbè*, Thèse de doctorat Unique, Université de Lomé.